

**PRÉFET  
DE L'EURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté n°DCL/BCE/2022/392 fixant le nombre et le siège des bureaux de vote de la commune d'EVREUX**

**VU** l'article R.40 du Code électoral ;

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34 ;

**VU** le décret n° 20046374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 11 février 2022 donnant délégation de signature à Madame Chantal LILLE, chef de bureau de la citoyenneté et des élections ;

Considérant la demande de Monsieur le maire d'Évreux présentée le 16 mai 2022 ;

SUR proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure:

**ARRÊTE**

**Article premier** : L'arrêté n°DCL/BCE/2021/590 du 3 août 2021 est abrogé.

**Article 2** : la commune d'Évreux, pour toute élection, est divisée en trente-trois bureaux de vote. Leur périmètre et siège respectifs sont fixés comme suit :

**CANTON D'ÉVREUX-1 (n°9)****Bureau n° 101 – ÉCOLE MATERNELLE HENRI WALLON I – 18 rue Saint-Sauveur  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues Chartraine (pairs), Guillaume Costeley, du Meilet, Galilée, de Bourgogne, de Bretagne, de la Rochette (impairs du 45 au 1001), du Docteur Roux, Joséphine (impairs du 1 au 93) (pairs du 34 au 78), de la Scierie, de Valème (pairs du 2 au 12), de Verdun (impairs du 1 au 13), des Tombettes, Nicolas Copernic, Isaac Newton, Louis de Broglie, Ruelle Saint Denis, Place Saint Taurin, Boulevard Georges Chauvin, Avenue du Marechal Foch (pairs du 2 au 106).

**Bureau n° 102 – ÉCOLE MATERNELLE HENRI WALLON II – 18 rue Saint-Sauveur  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues des Lombards (pairs du 2 au 16) (impairs du 1 au 11), du Général Leclerc (impairs) (pairs du 2 au 6), Corneille (pairs), Saint Thomas (pairs) (impairs du 1 au 23), du Septième Chasseurs (pairs), de la Vieille Gabelle, du Petit Collège, Saint Pierre, du Docteur Oursel (impairs) (pairs du 2 au 34), du Duc de Bouillon, Edouard Feray (impairs 1 au 21), de la Rochette (impairs du 1 au 43) (pairs du 2 au 56 bis), Saint Sauveur (impairs) (pairs du 2 au 30), Borville Dupuis (impairs du 5 au 9), Impasse de la Rochette, Côte Henri Monduit (impairs du 1 au 27), Places Armand Mandle (moitié ouest), Georges Clemenceau, du Grand Carrefour (impairs), de la Vierge, Sente des Tombettes (impairs à partir du 7), Petite rue Saint Thomas, Sente des Meunières, Passage du Marché.

**Bureau n° 103 – HÔTEL DE VILLE – Place du Général de Gaulle  
CIRCONSCRIPTION 1**

Hôtel de Ville, Parvis Notre Dame, Places Sepmanville, du Général Sarrail, du Grand Carrefour (pairs), du Général de Gaulle, Armand Mandle (moitié est), Promenades de l'Iton, du Miroir d'Eau, Robert de Flocques, Rues de la Légion d'Honneur, Edouard Feray (pairs du 2 au 4), Chartraine (impairs), Beauniez-Lelièvre, Charcot, de Barrey, de la Harpe, du Docteur Lerat, du Docteur Guindey (impairs), de Verdun (pairs du 24 au 36), Dulong, Henry Ducy, Victor Hugo (impairs du 45 au 57) (pairs du 50 au 72), du Docteur Oursel (pairs du 36 au 1000), des Authieux, Borville Dupuis (impairs du 1 au 3), Charles Corbeau, de Grenoble, de l'Horloge, Saint Louis (pairs du 2 au 50), Saint Nicolas, de la Petite Cité, Boulevard Chambeaudoin, Allées des Soupirs, Charles II.

**Bureau n° 104 – ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO – 48 rue Victor Hugo  
CIRCONSCRIPTION 2**

Allées des Tilleuls, Nathalie Sarraute, Simone de Beauvoir, Rues Arsène Meunier, de Pannette (pairs du 10 au 66) (impairs du 19 B au 61 B), de Verdun (pairs du 2 au 22), du Docteur Guindey (pairs), du Président Huet, Dubais, Guy de Maupassant (pairs du 2 au 16), Joséphine (pairs du 2 au 32), Léon Tyssandier (pairs), Petit (pairs), Victor Hugo (pairs du 2 au 48) (impairs du 1 au 43 B), du Docteur Bergouignan, Place Marcel Baudot.

**Bureau n° 105 – ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE – 12 ter rue Jean Jaurès  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rues Alline, Guy de Maupassant (impairs) (pairs du 18 au 1000), Petit (impairs), Saint Louis (pairs du 52 au 1000), de Latre de Tassigny, du Puits Carré, de l'Europe, de la Renaissance, de la Ronde, de Pannette (impairs du 63 au 85) (pairs du 68 au 104), du Chantier, du Capitaine Louis Herriot, du Jardin Botanique, Franklin Delano Roosevelt, Jean Jaurès, Léon Tyssandier (impairs), Saint, Saint-Aquelin, Boulevard Gambetta (impairs du 41 au 1001), Place Gilles Roche.

**Bureau n° 106 – ANNEXE SAINT GERMAIN – 59 rue Saint Germain  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues Pierre de Coubertin, Nicolas Poussin, Léo Lagrange, Lair, Jean Bouin, du Moulin Vieux, du Docteur Bergonie, de Panama, de Beaumont, Blanche Barchou, Saint-Germain (pairs du 42 au 82) (impairs du 39 au 91), Sourbelle, Impasse Sourbelle, Avenue Aristide Briand (pairs du 6 au 52) (impairs du 17 au 67 bis), du Maréchal Foch (impairs du 1 au 9), Place Sylvère Bonnot.

**Bureau n° 107 – ÉCOLE DE NAVARRE I – 111 avenue Aristide Briand  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues Dulcie September, Saint-Germain (pairs du 84 au 120) (impairs du 93 au 145), Saint Saëns, Mozart, Jeanne d'Arc, Hector Berlioz, Géricault, des Forières, des Chalets, Denis Papin, de la Plaine, Boieldieu, Aumont, Avenue Aristide Briand (pairs du 54 au 84) (impairs du 69 au 1001), Impasse des Forières, Places de Navarre, Bertrand du Pouget, Marthe Réveilhac.

**Bureau n° 108 — ÉCOLE DE NAVARRE II – 111 avenue Aristide Briand  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues d'Harrouard, Paul Bonneau, du Buisson Saint-Jean, des Marronniers, des Quinconces, du Champ de Courses, du Docteur Laënnec, du Domaine, Impasses d'Harrouard, du Domaine, Louis Braille, des Quinconces, Allées Francis Lopez, Tino Rossi, des Poiriers, de l'Hippodrome, Avenues du Château, du Maréchal Foch (impairs du 11 au 1001), Aristide Briand (pairs du 84 B au 1000), Route de Conches, Passage Charles Nicolle.

**Bureau n° 109 – ENSEMBLE OMNISPORTS – 1 avenue Aristide Briand  
CIRCONSCRIPTION 2**

Allée du Bel Ebat, Avenue Aristide Briand (impairs du 1 au 15) (pairs du 2 au 4), Boulevards de la Buffardièr, de Normandie, Gambetta (impairs du 1 au 39) (pairs), Modeste Leroy, Rues Hérissey, de la Caserne des Réservistes, de l'Abbé Rochard, de l'Ardèche, de l'Epargne, de la Cavée Boudin, de Pannette (impairs du 1 au 17) (pairs du 2 au 8), du Docteur Le Thierry, Paul Lemée, Saint-Germain (impairs du 1 au 37) (pairs du 2 au 40), Victor Schoélcher, Place de la Gare, Ruelle aux Loups.

**Bureau n° 110 – CHÂTEAU DE TRANGIS – rue du Plus-Que-Tout  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues Euler, de la Fédération, Lavoisier, Fourier, des Frères Bernouilli, Henri Poincaré, du Général de Langle de Carry, Marcelin Berthelot, Jean Moulin (pairs du 118 au 1000), d'Avrilly, Georges Politzer, Claude Monet, Jacquard, Lakanal, du Plus Que Tout, Monge, Vincent Van Gogh, Henri Becquerel, Pierre Tal-Coat, de Damville, du Clos Sainte Anne, Impasses Sainte Anne, du Clos, de la Fédération, Lavoisier, du Champ d'Enfer, Allée Auguste Renoir, Route d'Orléans (pairs), Boulevard du Président Allende.

**Bureau n° 111 – ÉCOLE MATERNELLE DU CANADA – 2 rue des sangliers  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues des Biches, des Bruyères, des Druides, des Ecureuils, Henri de Toulouse Lautrec, des Primevères, Pablo Picasso, des Sangliers, de Washington, Watteau, du Canada, Allées Raoul Dufy, Paul Gauguin, Paul Cezanne, Maurice Utrillo, Jean Honoré Fragonard, Henri Matisse, Fernand Léger, Eugène Delacroix, Route Pottier, Esplanade du Canada.

**Bureau n° 112 – ÉCOLE JEAN MOULIN – 40 rue Jean Moulin  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues du Calvaire, des Oiseaux, Portevin, de la Poterie, de la Sablonnière, Maurice, Saint-Exupéry, Maridor, du Clos Hutin, Colas, des Déportés (pairs du 2 au 10) (impairs du 1 au 21), Gynemer, Jean Mermoz, Jean Moulin (pairs du 2 au 116), Blériot, Bernard Francfort, Allées Maurice, Pascal Porte, Côte de la Madeleine, Sentes du Haut Collet, de la Poterie, Boulevard des Cités Unies.

**Bureau n° 113 – ÉCOLE MATERNELLE PABLO PICASSO – 8 rue de la Rêverie  
CIRCONSCRIPTION 1**

Impasses Rohaux, de Dreux, Rues Pierre Sémaré (pairs le n°2), Bottolier (pairs du 2 au 30) (impairs du 1 au 33), de Coudres, de l'Amitié, de l'Avenir, de l'Espérance, de la Cité Nouvelle, de la Jeunesse, de la Paix, de la Rêverie, de la Solidarité, des Chênes, du Liban, Jean Moulin (impairs du 1 au 93), des Cheminots, du Clos Madelon, de la Forêt (pairs du 38 au 1000).

**Bureau n° 114 – SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE – rue de la Forêt  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rue de Saint-André (pairs du 2 au 20), Allées de Nancy, Léo Ferré, Sente de Bordeaux, Rues de la Forêt (pairs du 2 au 36) (impairs du 1 au 33), Pierre Sémaré (pairs du 4 au 82), de la Friche, de Melleville, Albert Camus, du professeur Paul Langevin, du Printemps, d'Alsace, Colmar, de Dreux, André Surleau, Bottolier (pairs du 32 au 1000) (impairs du 35 au 1001).

**Bureau n° 115 – SALLE DAIX – Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle  
CIRCONSCRIPTION 1**

Sont rattachés à ce bureau de vote :

- les personnes détenues inscrites dans cette commune pour y voter par correspondance en application des articles L.12-1 et L.79 du code électoral ;
- les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4<sup>e</sup> degré, dans les conditions prévues aux articles L.12 et L.13 du même code ;
- les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune, sur présentation d'un contrat de mariage en application de l'article L.14 du même code.

**CANTON D'ÉVREUX-2 (n°10)**

**Bureau n° 201 – AMICALE LAÏQUE DE SAINT-MICHEL I – Rue de l'Yser  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues de l'Aisne, des Flandres, Notre Dame de Lorette, de l'Oise, de l'Ourcq, d'Ypres, de l'Yser (pairs du 2 au 28) (impairs du 1 au 21), de l'Argonne, de Dixmude, de Douaumont, de la Meuse, de Montmédy, du Neubourg, du 11 Novembre, de Sacquenville, de la Somme, de Vaux, de Vimy, de Rethondes, d'Artois, des Eparges, d'Avranches, du 19 Mars 1962, des Alizés, Lafayette, Cité Lafayette, Chemin du Neubourg.

**Bureau n° 202 – AMICALE LAÏQUE DE SAINT-MICHEL II – rue de l'Yser  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues Jean-Pierre Melville, Sacha Guitry, Marcel Pagnol, Louis Malle, Alice Guy, du Docteur Michel Baudouin, d'Arromanches, de Bayeux, du Bessin, de Courseulles, de l'Yser (pairs du 30 au 1000) (impairs du 23 au 1001), Martin Luther King, René Cassin, Albert Schweitzer, Ferdinand Buisson, Aristide Maillol, Auguste Rodin, Jean-Baptiste Carpeaux, Camille Claudel, Orson Welles, Fellini, de l'Orient, des Dardanelles, de Salonique, Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, des Harkis, Henri Jeanson (pairs du 2 au 8) (impairs du 1 au 11), Normandie-Niémen, Allées Louise Labé, Marie de Gournay, de Falaise, de l'Yser, Jean Tinguely.

**Bureau n° 203 – AMICALE LAÏQUE DE SAINT-MICHEL III – Rue de l'Yser  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues des Mares de l'Horloge, Jacques Tati, Jean Vigo, Madeleine Renaud, Henri Jeanson (pairs du 10 au 24) (impairs du 13 au 19), des Petites Bruyères, Jean Grémillon, Jules Verne, des Frères Montgolfier, Anderson, Ben Abruzzo, d'Aviron, François Truffaut, Charlie Chaplin, Luis Bunuel, Marcel Carné, Joseph Losey, Jean-Louis Barrault, Allées Germaine Dulac, de la Garenne, du Bois Chaudron, de la Monnerie, de la Loge, Fritz Lang, Alfred Hitchcock, Avenue des Aérostiers, le Haut du Chêne.

**Bureau n° 204 – ÉCOLE SIMONE ROCHEREUIL – 3 rue de la Corniche les Pipos  
CIRCONSCRIPTION 2**

Places Aimé Doucerain, des Justes de France, Chemin des Rivières, Avenue du Maréchal Foch (pairs du 108 au 1000), Rues des Rivières, de la Rochette (pairs du 58 au 1000), de Valème (impairs) (pairs à partir du 14), Léon Schwartzenberg, de Champagne, Corneille (impairs), de la Corniche les Pipos, de la Côte Blanche, de la Marne, du Panorama, de Reims, de Saint-Michel, Surcouf, du Val Iton (impairs du 1 au 9) (pairs du 2 au 8), de Valmy, Georges Landel, Jean-Paul Sartre, François Mauriac, Boris Vian, de la Valette, Côte Henri Monduit (pairs) (impairs du 29 au 1001), Echelettes Saint Pierre, Tordue, Allée des Vignes, Impasses de Saint Michel, de la Briqueterie, de Craonne, Côte de la Rochette, Sente des Tombettes (pairs).

**Bureau n° 205 – ÉCOLE MATERNELLE ISAMBARD – 40 rue Isambard  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues du Faubourg Saint Léger (impairs), des Tisserands, Armand Carrel, David, de Jumièges, Saint Sauveur (pairs du 32 au 1000), du Septième Chasseurs (impairs), des Jardins du Rabais, de la Verderie, du Val Iton (impairs du 11 au 99) (pairs du 10 au 1000), Saint Wandrille, du Rabais, des Lombards (impairs du 33 au 1001) (pairs du 42 au 1000), de Garambouville, de la Cavée Rouge, des Alouettes, des Cottages, Place des Cottages, Boulevard du Jardin l'Evêque.

**Bureau n° 206 – ÉCOLE PRIMAIRE ISAMBARD – 71 rue Isambard  
CIRCONSCRIPTION 2**

Rues du Général Leclerc (pairs du 8 au 1000), Edouard Ferey (impairs du 23 au 1001), des Lombards (impairs du 13 au 31) (pairs du 18 au 40), du Pont de Fer, Saint Thomas (impairs du 25 au 1001), Pierre Mendès-France, du 28<sup>ème</sup> Rgt. d'infanterie, du Maréchal Joffre (impairs), Isambard, Désirée Piedfer, Borville Dupuis (pairs du 20 au 1000) (impairs du 11 au 59), Places Dupont de l'Eure (impairs), Ruelle Jean Gilles.

**Bureau n° 207 – MAISON DE LA SANTÉ – 2 Place Dupont de l'Eure  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rues Colonel Arnaud Beltrame, Florence Arthaud, du Faubourg Saint Léger (pairs), du Maréchal Joffre (pairs), Lépouzé, Saint Louis (impairs du 1 au 53), Édouard Feray (pairs du 6 au 1000), Borville Dupuis (pairs du 2 au 18), Del'Homme, Vigor, du Commandant Letellier, du Moulin l'Abbesse, Georges Bernard, Buzot, Jacques Anquetil, Karine Ruby, Places Dupont de l'Eure (pairs), de la République, Boulevard Adélaïde et Jules Janin, Allées Eric Tabarly, Jean Boiteux, Micheline Ostermeyer.

**Bureau n° 208 – MAISON DE RETRAITE LA FILANDIÈRE – 1 rue des Maraîchers  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rues Millet, du Parc, de Vernon (impairs du 1 au 57) (pairs du 2 au 50), Maillot, des Maraîchers, Passot, d'Argence, de l'ancien Moulin d'Argence, Oscar Legras, Alberte Lanesval, Allée Louis Maury.

**Bureau n° 209 – ÉCOLE MAILLOT – 99 rue Marcel Paul  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rues Danielle Darrieux, Simone Signoret, Yves Montand, Bourvil, Georges Méliès, Pierre Brossolette (impairs 1 au 43), Saint Louis (impairs du 55 au 1001), Ampère, Jean Perrin, Guglielmo Marconi, Nicéphore Niepce, Thomas Edison, des Frères Lumière, de Vernon (pairs du 52 au 1000) (impairs du 59 au 1001), du Val Thomas, de la Justice, Branly, du Théâtre Romain, Armand Benet, André Lethuillier, des Coquelicots, des Marguerites, de la Prévoyance, des Bleuets, du Blé, Marcel Paul, des Muscaris, Places Michèle Morgan, Jacques Villeret, Allée des Floréales, Boulevard Pasteur, Avenue Winston Churchill (impairs du 1 au 7).

**Bureau n° 210 – ÉCOLE LE BOHY – 4 rue Albert Bayet  
CIRCONSCRIPTION 1**

Chemins de Huest, des Meuniers, Impasses du Fer à Cheval, Louise Michel, Place du Bohy, Résidence du Fer à Cheval, Rues Jean Bart (pairs du 16 au 1000) (impairs du 17 au 1001), Albert Bayet, de la Censurière, des Réservoirs, du Fer à cheval, du Professeur Calmette, Edith Piaf, Edouard Pignon, Elsa Triolet, Henri Dunant, Jean Lurçat, Marguerite Yourcenar, Colette, Françoise Amiot, Olympe de Gouges, Ruelle de Gravigny, Sentes du Coteau, d'Argence.

**Bureau n° 211 – MAISON DE QUARTIER DE NETREVILLE – 12 rue Duguay Trouin  
CIRCONSCRIPTION 1**

Rues Alexander Fleming, Jean Monnet, François Joseph Bara, de Bruxelles, Willy Brandt, de Lomé, de Rome, du Luxembourg, Babeuf, Camille et Lucile Desmoulins, Carnot, Georges-Jacques Danton, des Moislains, des Bergers, des Bûcherons, des Frères Lindet, des Laboureurs, des Sabotiers, du Bois des Communes, du Maréchal Ney, Hoche, Jules Ferry, Kellermann, Kléber, Toussaint Louverture, Marceau, François Rever, Maximilien Robespierre, Saint-Just, Serpente, Chemin de la Croix Feslon.

**Bureau n° 212 – MAISON DE QUARTIER DE NETREVILLE – 12 rue Duguay Trouin  
CIRCONSCRIPTION 1**

Allées de la Bonne Mare, des Granges, des Pommiers, de la Ferme, Place Suffren, Impasse Jacques Monod, Résidence le Val Fleuri, Route de Paris (impairs), Rues du Bois Saint-Jean, Alfred Nobel, Emile Delahaye, Emile Levassor, de l'Industrie, René Panhard, de la Rougemare, Christophe Colomb, de Cocherel (impairs) (pairs du 766 au 1000), de Fauville, des Bégonias, des Géraniums, du Clos de Nétreville, du Coudray, du Val Fleuri, Duguay Trouin, Gay Lussac, Jacques Cartier, Jacques Monod, Jean Bart (impairs du 1 au 15) (pairs du 2 au 14), Magellan, Amédée Gordini, Du Guesclin (impairs du 3 au 1001), des Violettes, Pierre Brossolette (impairs 45 au 1001), Saint-Léger, Vulcain (pairs), Yitzhak Rabin, Impasse de Cocherel.

## CANTON D'ÉVREUX-3 (n°11)

### Bureau n° 301 – ÉCOLE MAXIME MARCHAND – 14 bis rue de Rugby CIRCONSCRIPTION 1

Route d'Orléans (impairs), Rues de Djougou, Anatole France, de l'Espéranto, Charles Baudelaire, Hélène Boucher, de l'Abbé Lemire, Emile Zola, Jean de la Bruyère, Jean de la Fontaine, Jean Racine, Lamartine, Molière, Prosper Mérimée, de Rugby (impairs du 1 au 7) (pairs du 2 au 4), Boileau, de la Forêt (impairs du 83 au 1001), Jean Moulin (impairs du 95 au 1001), Square Paul Verlaine, Boulevard du 14 juillet (impairs du 1897 au 2305).

### Bureau n° 302 – ÉCOLE MICHELET I – 2 rue Michelet CIRCONSCRIPTION 1

Esplanade Rolland Plaisance, Rues Christine de Pizan, Madame de Sévigné, Charles Peguy, Victoria Mxenge, Auguste Delaune, Voltaire, Châteaubriand, Georges Vallerey, de Rugby (impairs du 9 au 55) (pairs du 6 au 40), de la Forêt (impairs du 35 au 81), Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Jean-Jacques Rousseau, de Russelsheim, Place John Fitzgerald Kennedy, Boulevard du 14 juillet (impairs du 1519 au 1895).

### Bureau n° 303 – ÉCOLE MICHELET II – 2 rue Michelet CIRCONSCRIPTION 1

Places Alfred de Musset, Descartes, Rabelais, Allée Frédéric et Irène Joliot Curie, Rues de la Fosse Mulet, Rabelais, Louis Aragon, Frédéric et Irène Joliot-Curie, George Sand, Diderot, Michelet, Pascal, Rue de Saint-André (pairs du 22 au 1000), Boulevard du 14 juillet (impairs du 895 au 1517).

### Bureau n° 304 – ÉCOLE ROMAIN ROLLAND – 57 rue Romain Rolland CIRCONSCRIPTION 1

Routes de Paris (pairs), Impasse de la Marnière Riga, Rues Caroline Aigle, Marcel Reine, de Saint André (impairs), Clément Ader, Pierre Sémard (pairs du 82 bis au 1000), de la Chapelle, Ariane, Colbert, Jacques Cœur, de la Marnière Riga, Georges Duhamel, Jean Giraudoux, Romain Rolland, de Strasbourg, Aimé Césaire, Léon Walras, Roland Moreno, Passage Saint-Gratien, Boulevard du 14 juillet (impairs du 143 au 893).

### Bureau n° 305 – MAISON DE QUARTIER DU CLOS AU DUC – 5 rue Pierre et Marie Curie CIRCONSCRIPTION 1

Rues d'Ivry-la-Bataille, de Bellevue, de la Libération, de Lorraine, de Mulhouse, des Déportés (pairs du 12 au 1000) (impairs du 23 au 1001), des Fusillés, du 8 Mai 1945, du Château d'Eau, du Docteur Poulain, Hector Ridel, Pierre Sémard (impairs), Youri Gagarine, Alphonse Chassant.

### Bureau n° 306 – MAISON DE QUARTIER DU CLOS AU DUC – 5 rue Pierre et Marie Curie CIRCONSCRIPTION 1

Allée Benjamin Franklin, Ancien Chemin de Paris, Avenue Winston Churchill (pairs) (impairs du 9 au 1001), Rues Charles Denet, d'Hardencourt, de Nétreville, Du Guesclin (pairs) (impair le n° 1), Pierre Brossolette (pairs), Pierre et Marie Curie, de Cocherel (pairs du 2 au 764), Vulcain (impairs).

**Article 3:** Pour toute élection exceptées les élections départementales et législatives, le recensement général des votes est fait par le bureau n° 103 siégeant à l'Hôtel de Ville.

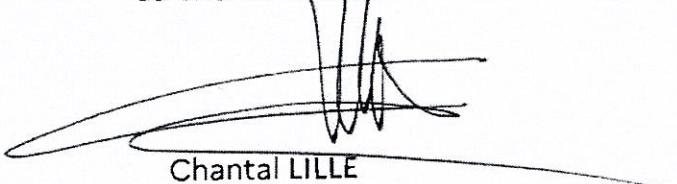
Pour les élections départementales, le recensement général des votes est effectué par le bureau n° 103 pour le canton n° 9, par le bureau n° 205 pour le canton n° 10 et par le bureau n° 302 pour le canton n° 11.

Pour les élections législatives, le recensement général des votes est fait par le bureau n° 103 pour la première circonscription et par le bureau n° 205 pour la seconde circonscription.

**Article 4:** Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et Monsieur le maire d'Évreux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui devra être affiché dès réception.

ÉVREUX, le 17 mai 2022

Pour le préfet et par délégation  
La chef de Bureau



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Chantal LILLE".